

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)**  
des établissements VENCOREX et ISOICHEM,  
implantés sur la plate-forme chimique de la commune de Le Pont-de-Claix

**Communes situées dans le périmètre d'exposition aux risques :** Le Pont-de-Claix, Champagnier, Claix

**Communes situées dans le périmètre d'étude :** Le Pont-de-Claix, Claix, Champagnier, Échiroles, Bresson, Eybens, Grenoble, Seyssins, Varcis Allière et Risset, Jarrie

Le préfet de l'Isère informe que par arrêté préfectoral, il sera procédé du **23 mars 2018 au 24 avril 2018 inclus**, pour une durée de 33 jours, à une enquête publique portant sur l'approbation du projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) des établissements VENCOREX et ISOICHEM, implantés sur la plate-forme chimique de Le Pont-de-Claix et concernant les communes de Le Pont-de-Claix, Claix, Champagnier, Échiroles, Bresson, Eybens, Grenoble, Seyssins, Varcis-Allière-et-Risset, et Jarrie. Le siège de l'enquête publique est fixé en mairie de Le Pont-de-Claix. Le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision d'approbation du plan de prévention des risques technologiques pouvant être adoptée au terme de l'enquête. Monsieur Jean-Pierre BLACHIER, ingénieur DRIRE en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté par le public :

- sur le site internet de la préfecture de l'Isère à l'adresse : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) (rubrique : Publications > Mises à disposition - Consultations & enquêtes publiques) ;
- sur support papier dans les mairies suivantes aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces lieux :  
Le Pont-de-Claix (10 place du 8 mai 1945, 38801) ; Claix (Place Hector Berlioz, 38640) ; Champagnier (6 Place de l'Église, 38800) ; Échiroles (1 place des Cinq-Fontaines, 38130) ; Bresson (11 Grande rue, 38320) ; Eybens (2 avenue de Bresson, 38320) ; Grenoble (11 boulevard Jean Pain, 38021) ; Seyssins (Parc François Mitterrand, 38180) ; Varcis-Allières-et-Risset (16 rue de Jean Jaurès 38760) ; Jarrie (100 montée de la Creuse, 38560) ;
- sur un ordinateur dans les mairies de Le Pont-de-Claix, Claix, Champagnier et Echirolles, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces lieux.

Le public pourra consigner ou adresser ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- sur les registres mis à disposition dans les mairies de Le Pont-de-Claix, Claix, Champagnier et Echirolles aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces lieux ;
- par courrier, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, en mairie de Le Pont-de-Claix – 10, place du 8 mai 1945 – 38800 Le Pont-de-Claix – en mentionnant : « PPRT de la plate-forme chimique de le Pont-de-Claix – À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur » ;
- par voie électronique, à : [ddt-pprt-pont-de-claix@isere.gouv.fr](mailto:ddt-pprt-pont-de-claix@isere.gouv.fr).

L'ensemble des observations et propositions du public inscrites sur les registres, ou transmises par courrier ou par voie électronique, sera publié sur le site internet de la préfecture de l'Isère ([www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) , rubrique : Publications > Mises à disposition - Consultations & enquêtes publiques ).

Monsieur Jean-Pierre BLACHIER se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations concernant le projet de PPRT en mairie de :

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| • Le Pont-de-Claix :                  | - le 23 mars 2018 de 08h30 à 12h00 ; |
| - le 29 mars 2018 de 14h00 à 17h00 ;  | - le 7 avril 2018 de 09h00 à 12h00 ; |
| - le 18 avril 2018 de 14h00 à 17h00 ; | - le 24 avril 2018 de 14h00 à 17h00. |
| • Claix                               | - le 31 mars 2018 de 09h00 à 12h00.  |
| • Champagnier                         | - le 4 avril 2018 de 14h00 à 17h30.  |
| • Echirolles                          | - le 13 avril 2018 de 13h30 à 17h00. |

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, établis à l'issue de l'enquête, seront consultables par le public dans chacune des mairies concernées par le périmètre d'enquête, ainsi qu'en préfecture de l'Isère et sur le site internet de la préfecture de l'Isère, pendant une durée d'un an.

Des informations peuvent être demandées par courrier adressé à :

- la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Isère - service sécurité et risques – 17, Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 GRENOBLE CEDEX 9